



2012 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rapport détaillé

*Le CSP offre rapidement
et sans préjugé
une aide personnalisée*

Centre social protestant Genève
14, rue du Village-Suisse
CP 171-1211 Genève 8
T 022 807 07 00
F 022 807 07 01
info@csp-ge.ch www.csp.ch

Vos dons sur CCP 12-761-4
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

Sommaire

<i>Le mot de la présidente</i>	2
<i>Le mot du directeur</i>	3
<i>Rapport du trésorier</i>	5
<i>Comité</i>	6
<i>Remerciements aux partenaires et aux donateurs</i>	7
<i>Administration et ressources humaines</i>	9
<i>Activités du CSP</i>	10-20
<i>Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2012</i>	21-32
<i>Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012</i>	33-35



Le mot de la présidente

Passage de témoin

Après les sept années de présidence de Pierre Gabus, j'ai eu le redoutable honneur de reprendre cette fonction. C'est l'occasion pour moi de rendre hommage ici à l'action inlassable menée par mon prédécesseur.

Ma nouvelle fonction me confirme – s'il en était besoin – toute l'importance du CSP dans le paysage genevois.

Et c'est avec vous, collaborateurs, donateurs, bénévoles et partenaires du CSP que notre institution peut continuer à remplir sa fonction.

En effet, grâce à vos compétences, vos engagements et vos convictions, le CSP peut encore et toujours jouer son rôle de veilleur et d'« indigné » actif dans notre cité; il peut encore et toujours répondre aux demandes des plus démunis et des plus fragiles de notre population, avoir le souci du respect et de la dignité dont chacun doit bénéficier; car n'est-ce pas à l'accueil que nous réservons aux plus malmenés que se mesure la véritable santé de notre société?

Soyez donc tous remerciés de votre irremplaçable participation.



Marianne EXTERMANN



Le mot du directeur

A la veille de son 60^e anniversaire, le CSP observe que 2012 ne fera pas mentir 2011: les services de consultation ont reçu un nombre encore plus important de personnes à la recherche d'un soutien ou d'une réponse. Nos collaborateurs ont œuvré sans relâche afin d'offrir le meilleur service possible.

Depuis de nombreuses années, le CSP lutte contre la pauvreté. Il lance des alertes au monde politique comme aux services publics. En 2012, l'arrivée de migrants en provenance du sud de l'Europe, des personnes en quête de repères, à la recherche d'un emploi, marque particulièrement le service social du CSP.

A Genève, plus d'un habitant du canton sur cent (4'977 personnes reçues) doit avoir recours au Vestiaire social pour se vêtir. En une année, ce lieu géré par une salariée et 40 bénévoles, a vu sa fréquentation augmenter de 20%. Dans ce contexte et malgré de nombreux soutiens extérieurs, nous avons eu du mal à vêtir celles et ceux qui ont eu recours au Vestiaire. Dans une Genève riche ayant adopté une nouvelle Constitution qui institue notamment le droit à un niveau de vie suffisant et la couverture des besoins vitaux, il est nécessaire que les communes et l'Etat acceptent notre demande, partagée avec d'autres organisations, de mise en place d'Etats généraux de la pauvreté. Nous devons repenser ensemble les politiques liées à la lutte contre la précarité.

Dans le domaine du surendettement, le CSP est sollicité en tant qu'expert; c'est pourquoi la construction d'un outil pédagogique de qualité à l'intention des jeunes de 18 à 25 ans a particulièrement mobilisé nos services. Le CSP peut donc s'appuyer sur un travail concret pour sensibiliser encore davantage la population des étudiants et des apprentis. Certes, les responsables politiques prennent de plus en plus la mesure de ce problème mais les moyens pour la prévention ne sont pas encore accordés.

Dans un contexte politique particulièrement dur, le CSP s'est engagé avec d'autres organisations à combattre le projet de révision de la loi sur l'asile. Nous avons constaté qu'une grande majorité de la population ne comprend pas les enjeux de cette énième révision qui intervient alors que la suivante est déjà à l'étude. Nous allons investir du temps et des moyens humains pour qu'en 2013, les citoyens disposent d'une véritable information objective sur les enjeux de cette révision.



La complexité de certaines démarches, les pré-requis exigés avant toutes entrées en matière, la sectorisation des services de l'Etat rendent l'accès à certains services très difficile. Que ce soit à cause de la barrière linguistique, de leur situation physique ou psychique, de leur âge, des personnes en situation de vulnérabilité ont du mal, sans notre appui, à avoir accès à certains services. Ces charges sont reportées sur les associations privées qui doivent répondre à des demandes de plus en plus nombreuses par de l'accueil, de l'écoute, du soutien administratif, des demandes d'aide au logement et des recherches de fonds. Avec d'autres associations, nous sommes particulièrement préoccupés par le phénomène du report de charges.

Comme chaque année, une partie des prestations qu'offre le CSP à la population est financée notamment grâce au chiffre d'affaires réalisé par nos deux brocantes et quatre boutiques de seconde main qui ont pu dépasser les objectifs fixés en matière de ventes. Il faut saluer la progression constante de ce chiffre d'affaires. Mais c'est surtout grâce à votre générosité, à vous, donateurs et entreprises, que l'indépendance du CSP prévaut.



Alain BOLLE



Le mot du trésorier

En 2012, le total des dons et des appels a atteint 2'187'066 CHF. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année précédente. Les subventions se sont montées à 700'969 CHF. Rappelons que ces dernières représentent le 8.7% des recettes du CSP.

Depuis l'année dernière, nos recettes d'activités et d'exploitation ont progressé de 291'223 CHF passant à 3'938'071 CHF. Tous les secteurs d'activité du CSP y ont contribué. Soulignons le remarquable effort des brocantes La Renfile et des boutiques, qui ont terminé l'année par un nouveau chiffre d'affaires record de 3'294'829 CHF en progression de 8.7% par rapport à l'année précédente.

Nos charges 2012 se sont élevées à 7'928'714 CHF. L'essentiel de ce montant est attribué aux missions, prestations sociales et projets qui se montent à 5'198'057 CHF.

Nous terminons l'année par un résultat positif de 134'347 CHF, un montant qui sera entièrement affecté à des projets et des actions sociales ainsi qu'au soutien de personnes en difficulté.

Une fois encore, c'est grâce à nos généreux donateurs et au produit de nos diverses activités que nous parvenons à maintenir des finances saines. Nous exprimons notre plus vive gratitude à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien.

L'exercice 2012 a aussi été marqué par de nombreux dons extraordinaires pour un total de 697'145 CHF, ce qui nous a permis d'injecter 665'000 CHF à titre de recettes extraordinaires dans notre budget 2013, soit un tiers du solde du compte de régulation au 31 décembre 2012. Malgré cela, le comité a adopté un budget 2013 déficitaire pour un montant de 98'000 CHF.

La situation financière du CSP Genève est donc bonne, mais elle demeure toujours très dépendante de l'évolution difficilement prévisible des dons qui nous sont faits et des résultats des brocantes et des boutiques.

Paul BARBEY



Comité

Membres

Marianne Extermann, présidente depuis le 22 mai 2012

Pierre Gabus, président jusqu'au 22 mai 2012

Elisabeth Ray Tang, vice-présidente depuis le 22 mai 2012

Gabrielle Pilet-Decorvet, vice-présidente jusqu'au 22 mai 2012

Paul Barbey, trésorier

David Amsler

Aline Brückner-Bouvier

Alexandre de Senarclens

Didier Fischer

Louise Martin

Henri Maudet

Jean-Michel Perret

Délégués du personnel

Adrien Busch

Gustave Desarnaulds

Marie-Claire Kunz

Délégué de l'Eglise protestante de Genève

Gérard Capitaine

Membres avec voix consultative

Alain Bolle, directeur

Sandra Briner, responsable de l'administration et des ressources humaines

Anne-Lise Thomas, responsable de communication

Secrétaire du comité

Anne Davoli

*Les membres du comité sont bénévoles
et élus pour une période de 3 ans.
Ils sont rééligibles.*



Remerciements aux partenaires et aux donateurs

Merci à tous les donateurs dont le soutien – petit ou grand – nous permet de poursuivre nos actions.

Merci aux pouvoirs publics et institutions publiques et privées qui nous ont versé des subventions.

Merci à la Fondation Hans Wilsdorf pour sa générosité.

Merci aux personnes qui ont pensé au CSP dans leur testament; en 2012, le montant des legs s'élève à **139'645 CHF**.

Merci aux entreprises ayant apporté un soutien financier au CSP en 2012, notamment Aeschbach Chaussures, Banque cantonale de Genève, Bory et Cie, Brighenti SA, Brolliet SA, Caran d'Ache SA, Cargill International SA, Club des Aînés de Bernex-Confignon, Cometel SA, DSR, Dynagest SA, Ecobatir SA, Ehrismann SA, Ernst & Young SA, Fiduciaire Jacques Morand et Cie, Gonet & Cie, Gros & Waltenspühl, Groupe MSC, Guimet et Fils SA, Hôtel Bernina, Jaeger & Bosshard SA, Lachenal Papiers-Peints SA, Les Verts Genevois, Lions Club International de Genève, Maison de la Réformation SA, Walter Matter SA, Mirabaud & Cie, Naef Holding SA, Naef Immobilier Genève SA, Paul Piretti SA, Pépinières Genevoises, Prezenz, Procter & Gamble, Régie du Centre, René Steiner SA, Union Bancaire Privée, Union Société Philanthropique Suisse-Genève, Vedia SA.

Merci aux entreprises qui ont œuvré bénévolement en faveur du CSP et du Vestiaire social.

Alcoa, Crédit Agricole (Suisse) SA, Firmenich SA, Lexmark International, Procter & Gamble, SIG, Six Group Services et Fondation Philiass.

Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres

38'610 CHF recueillis en 2012

Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des personnes et des familles en situation financière fragile.

Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2012

Bernex-Confignon, Carouge, Champel-Malagnou, Cointrin-Avanchet, Cologny, Aire-le Lignon, paroisse des 5 Communes, Mandement, Petit Lancy, Plan-les-Ouates, Servette-Vieuxseux, Suisse-Allemande, Troinex-Veyrier et la paroisse de Terre Sainte Céligny.

Merci également à l'Eglise Evangélique de Cologny, l'Eglise Evangélique Réformée Vaud, l'Eglise Française Réformée Bâle, l'Eglise Française Réformée Zurich, l'Eglise Luthérienne Allemand de Genève, l'Entraide de la paroisse protestante de Cologny-Vandoeuvres-Choulex, la Couture de la paroisse protestante de Pregny-Chambésy et la Diaconie de Saint-Gervais-Pâquis.

Merci aux communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2012

Avully, Avusy, Carouge, Cartigny, Céligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Grand-Saconnex, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Troinex, Vandoeuvres, Veyrier, Ville de Lancy et Ville de Versoix.

Merci à nos partenaires, notamment

L'Antenne romande des services d'assainissement de dettes, le Bureau central d'aide sociale, Caritas-Genève, Dettes Conseils Suisse, l'Unité

mobile de soins communautaires, l'Arcade des sages-femmes, l'Hospice général, les services sociaux communaux, le Collectif de défense, le Greffe du Tribunal de première instance, l'Office cantonal de la population, les membres de la Coordination asile Genève, les Centres santé migrants, la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, COPERA, les membres de la Fédération romande et tessinoise des services de conseil conjugal, l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers, l'Office protestant de consultations conjugales et familiales ainsi que tous les autres partenaires.

Merci à la CAP

et à l'Association Nicolas-Bogueret (par l'intermédiaire de Naef Holding SA), partenaires toujours sensibles à la situation délicate de nos consultants. Grâce à eux, certains de nos usagers ont obtenu un logement leur permettant de vivre dignement.

En 2012, le CSP a bénéficié de subventions:

648'311 CHF

du Canton de Genève, subvention monétaire

20'358 CHF

du Canton de Genève, subvention non-monétaire

28'860 CHF

de la Ville de Genève, de subvention non-monétaire pour le Vestiaire social géré conjointement avec Caritas,

3'440 CHF

pour gratuité d'affichage publicitaire.

Nous remercions les fonds et fondations

grâce auxquels nous avons pu aider financièrement les personnes en difficulté. Parmi eux, citons les fonds A.B., Des Gouttes, Loubasses, B. et C. de W., ainsi que les fondations Barbour-Bagatelle, Alfred et Eugénie Baur, André & Cyprien, Pierre Demaurex, Dignité et Détention, Gourgas, Georges Junod, Octave et Georgette Pelligot, Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie, Yves et Inez Oltramare, Alice et Karl Schenkel-Wagner, Sesam.

Le CSP s'est vu attribuer:

40'000 CHF

par l'Eglise protestante de Genève

17'000 CHF

par la Fondation Pelligot

165'637 CHF

par la Fondation Hans Wilsdorf pour l'achat de deux véhicules pour notre service de ramassage.



Administration et ressources humaines

Contrat de prestations

Depuis 2009, le CSP est au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat de Genève. Ce contrat prévoit un soutien financier partiel pour trois services: l'Atelier Galiffe (accueil et occupation de personnes rencontrant diverses difficultés sociales ou psychologiques), le service social (gestion de budget et de dettes), le service juridique (aide et conseils juridiques dans le domaine du droit de la famille).

Dès 2013, le CSP est au bénéfice d'un nouveau contrat de prestations pour un montant identique à celui de la période écoulée.

Finances

Les produits du CSP sont à 73% composés de dons en argent et en nature (73% en 2011). Les dons en nature sont le fruit de ce qui est reçu dans les brocantes et boutiques. Les recettes d'activité et d'exploitation, dont une grande part représente des dons d'objets, revendus dans les brocantes et boutiques, ont permis de couvrir 49% du budget (45% en 2011).

En 2012, les dons monétaires ont représenté 27% du budget (32% en 2011, 23% en 2010).

Ressources humaines

Le CSP compte 44 postes équivalant à un plein temps pour 61 collaborateurs salariés, auxquels il faut ajouter 18 collaborateurs au bénéfice d'un emploi de solidarité (EdS). Dans le cadre d'une politique active de formation, les professionnels du CSP ont accueilli et encadré 7 stagiaires et 4 apprenants.

Au service des ventes, nous avons accueilli et encadré 135 personnes au bénéfice d'un emploi temporaire fédéral individualisé, d'un programme emploi formation ou en lien avec un programme de l'aide sociale (128 en 2011).

En 2012, le taux de rotation du personnel est de 12.3% (8.6% en 2011). Ce chiffre est dû en partie à des départs à la retraite ou AI et à la réinsertion dans le marché ordinaire du travail de personnes au bénéfice d'un emploi de solidarité. Le taux d'absentéisme des employés du CSP est de 5.9% (4.1% en 2011) et celui des EdS est de 8.5% (14.4% en 2011). Ainsi, le taux d'absentéisme global est de 6.7% (6.9% en 2011).

Formation

Le CSP conforte son engagement comme entreprise formatrice avec l'accompagnement de stagiaires et d'un-e apprenti-e 3^{ème} année (CFC d'employé de commerce).

Les collaborateurs du CSP ont développé leurs compétences professionnelles en effectuant 1320 heures de formation (1906 en 2011).

Représentation du CSP dans d'autres comités

Les collaborateurs du CSP sont présents dans une soixantaine de commissions, associations et instances officielles afin de mieux relayer les préoccupations des personnes en situation précaire qu'ils accompagnent.



Activités du CSP

Service aux réfugiés

Démarches de procédures en matière d'asile, résolution de problèmes spécifiques, recherche d'informations, prises de position, participation à des projets collectifs

À la fin de l'année 2012, plus de 1600 Syriens étaient en attente d'une décision suite à leur demande d'asile en Suisse (sur 2'554 personnes dans la procédure d'asile)¹. Alors que des violences meurtrières font rage en Syrie depuis près de deux ans, plus de 600'000 personnes ont fui le pays. Beaucoup ont trouvé refuge en Jordanie (environ 300'000)² ou au Liban (plus de 200'000)³, pays qui peinent à faire face à ce réel afflux. Bien qu'aucune amélioration de la situation en Syrie ne soit prévisible à court terme, la Suisse tarde à statuer sur leur demande d'asile, empêchant ainsi les personnes concernées de se projeter dans l'avenir. Il en va de même pour les demandeurs d'asile d'autres pays.

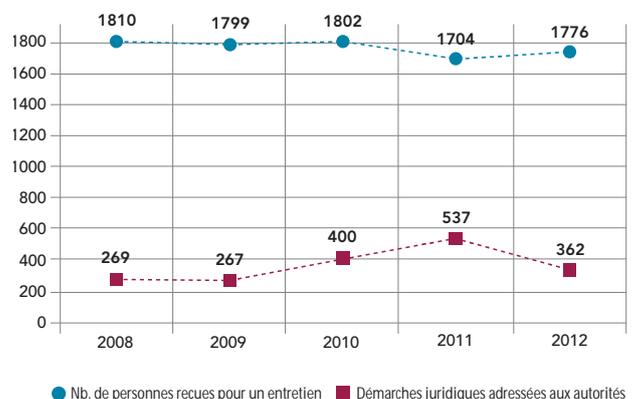
La Suisse est fière de sa tradition humanitaire qui se base notamment sur son rôle historique en tant que terre d'asile depuis le XIV^e siècle, notamment avec l'accueil de Huguenots. Que ce soit pour des motifs religieux, humanitaires ou politiques, les Suisses ont toujours accueilli des réfugiés; ce qui laisserait entendre que la tradition humanitaire de ce pays n'est pas qu'un mythe. Notre travail s'inscrit dans cette tradition que nous défendons, notamment à la Convention de Genève (1951) qui définit le statut de réfugié, ainsi que les droits et les devoirs des personnes concernées.

En 2012, le service aux réfugiés a accueilli 816 personnes lors de ses permanences auxquelles il convient d'ajouter les demandeurs d'asile reçus sur rendez-vous. Notre rôle est de les écouter, de les informer, d'expliquer les procédures et les actions possibles, de les conseil-

ler. Pour certains d'entre eux, nous entamons des démarches juridiques et administratives qui nous conduiront parfois à les accompagner durant cette longue procédure. Bien souvent, trop souvent, nous ne pouvons que leur expliquer ce qui va se passer pour eux sans pouvoir entreprendre d'autres démarches, car le cadre législatif ne le permet pas ou ne le permet plus. Bien souvent, trop souvent, nous sommes les témoins privilégiés des démarches kafkaïennes exigées, des conditions de vie très précaires imposées, des perspectives d'avenir incertaines, voire inexistantes. Quand on parle d'abus dans le droit d'asile, nous sommes en droit de nous interroger où se trouvent-ils?

C'est fort de ces rencontres quotidiennes avec des hommes et des femmes qui nous montrent leur humanité et leur désir d'un avenir meilleur que le CSP se bat également lors de débats publics: il est indispensable de défendre une politique d'asile qui soit respectueuse des traités internationaux et des personnes qui viennent demander une protection à la Suisse. Par ses actions, tant auprès des demandeurs d'asile que dans le champ politique, le CSP s'inscrit résolument pour la défense de la tradition humanitaire de la Suisse.

Evolution du nombre de consultations



¹ODM, *Statistique en matière d'asile 2012*

²*Le Temps*, 26 janvier 2013

³*Courrier international*, N° 1160, 24-30 janvier 2013

Service social

Appui personnalisé lors de démarches administratives, interventions auprès des services officiels et privés, conseil précis sur la gestion budgets, conseils en matière d'assainissement de dettes, soutien psychosocial

Pour répondre à la mission principale du service qui consiste à accueillir des personnes qui sollicitent un soutien social, des permanences ont lieu tous les lundis et mercredis après-midi (permanence d'accueil et permanence téléphonique).

Au cours de l'année 2012, 927 personnes ont été accueillies et le service a répondu à 593 personnes par téléphone, pour lesquelles une écoute et un appui immédiat ont pu être offerts. A la suite de ces premiers entretiens d'accueil, 502 situations nouvelles ont nécessité un suivi régulier à court ou moyen terme. Le service a suivi 785 dossiers en 2012.

Nous avons constaté un afflux croissant de personnes lors de nos permanences d'accueil, ce qui nous a contraints à en limiter l'accès afin de garantir la qualité de nos prestations. De plus, malgré une réduction du nombre de permanences, nous observons une légère hausse du nombre de personnes accueillies et une nette augmentation de nouveaux dossiers (+18.11%) par rapport à l'année précédente.

Ces constats ont suscité un besoin de réflexion au sein de notre équipe. En effet, nous devons au quotidien relever le défi entre le temps consacré à l'accompagnement des personnes en difficulté, aux dossiers toujours plus complexes, et le temps dévolu aux activités de prévention du surendettement et de formation développées dans le service depuis 2004. Pour tendre vers un meilleur équilibre de nos différentes activités, nous avons commencé une démarche réflexive avec l'aide d'une consultante extérieure, dans la perspective de toujours mieux SERVIR.

De plus, il nous paraît délicat de lier l'aide apportée à ceux qui en ont besoin aux dons que reçoit notre institution. Le caractère instable et difficilement prévisible de la principale manne financière du CSP ajoute une complexité supplémentaire aux réflexions à mener. Nous pouvons émettre quelques hypothèses pour expliquer l'augmentation constante des demandes auprès de notre service. La tendance économique actuelle en Europe entraîne des flux migratoires de personnes qui proviennent notamment du Sud de ce continent avec l'espoir d'un avenir meilleur. La complexité des démarches administratives pour faire valoir ses droits ainsi que le fonctionnement de certains services publics entraînent également un report de charges significatif.

Enfin, la précarisation d'un nombre toujours plus important de personnes qui consultent le service social reflète la fragilisation d'une partie de la population. Ceci nous préoccupe autant que cela nous questionne. L'un des principes fondamentaux du CSP est de TÉMOIGNER «notamment en révélant au grand jour des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux demeurés cachés». Ainsi, nous ne pouvons que déplorer le manque cruel de logements dans le canton de Genève et la complexité du système mis en place par notre Etat Social, à notre sens trop peu lisible pour les bénéficiaires.

Service juridique

Prestation qui offre des consultations généralistes avec une approche social du droit. Droit des étrangers, droit administratif, droit de la famille, droit du travail et droit des assurances sociales

Saviez-vous que si un ressortissant Suisse souhaite faire venir auprès de lui sa mère âgée et de surcroît étrangère, il sera soumis à une décision discrétionnaire des autorités alors que s'il était slovène, danois ou italien il bénéficierait d'un droit à sa venue ?

Cette pratique pour le moins étrange a pourtant été récemment confirmée tant par le Parlement Suisse que par notre Tribunal fédéral qui ont tous deux décidé qu'il fallait continuer à traiter moins bien les Suisses que les Européens en matière de regroupement familial. Mais comment donc un pays en arrive-t-il à discriminer ses propres ressortissants ? L'argument le plus souvent avancé consiste à dire que le droit dont jouissent les parents d'Européens a été imposé de manière non démocratique par une décision de la Cour européenne de justice qui ne concernait pas notre pays et qui a été rendue postérieurement à l'entrée en vigueur de l'accord de libre circulation. Or cette vision des choses ne résiste pas à une analyse un peu approfondie de l'évolution du droit au regroupement familial.

En effet, au moment de la signature des accords bilatéraux en 1999, le droit européen prévoyait exactement le même droit élargi au regroupement familial qu'aujourd'hui. La Suisse avait donc accepté cette pratique en connaissance de cause et avait d'ailleurs décidé d'appliquer la même règle à la parenté de ses propres citoyens. Quand, quelques années plus tard, la Cour européenne a limité ce droit, la Suisse s'est immédiatement alignée sur ces nouvelles restrictions et personne n'a estimé qu'une telle décision européenne serait imposée de l'extérieur ou qu'elle ne nous concernerait pas. Par contre, lorsque dans un deuxième arrêt, la Cour est revenue à la pratique initiale, le petit monde suisse s'est ému de ce soi-disant « diktat » européen et a décidé qu'il ne l'appliquerait qu'à minima, quitte à discriminer ses propres citoyens. Un peu à la manière d'un enfant qui préfère jeter sa glace dans le sable plutôt que devoir la partager.

Que le parlement, soumis à des turbulences partisans, prenne cette direction n'est guère surprenant, mais que le Tribunal fédéral lui emboîte le pas, alors même qu'il avait affirmé dans une décision antérieure que cette pratique était discriminatoire au regard de la Convention européenne des droits de l'homme, laisse songeur. Le service juridique du CSP, qui a suivi de près l'évolution de cette affaire, est sur le point de la porter devant la Cour européenne des droits de l'homme puisque l'un de nos consultants, de nationalité suisse, s'est récemment vu confirmer un refus de pouvoir faire venir auprès de lui et à ses frais, ses parents âgés qui vivaient isolés dans leur pays d'origine.

L'ironie consisterait à se faire rappeler par la CEDH que nous n'avons pas le droit de discriminer nos propres citoyens !

Nombre de consultations

	2010	2011	2012
Permanences			
demandes téléphoniques	1932	1801	1504
rendez-vous	643	608	-
Entretiens	1629	1659	1419
Dossiers traités	799	817	938

Consultation Couples et Parents

Soutien d'ordre psychologique aux couples qui rencontrent des difficultés dans leur relation. L'objectif principal est, par le dialogue et la réflexion commune, d'aider le couple à trouver ses propres solutions

Le travail avec les couples interculturels est l'une des spécificités de la Consultation Couples et Parents du CSP. En 2012, comme les années précédentes, les couples biculturels ont constitué la majorité des consultants (64 situations sur 119) dont les deux-tiers sont des couples suisses-étrangers. Notons par ailleurs que 40 nationalités étrangères ont été représentées.

Les difficultés rencontrées par les couples mixtes ont les mêmes composantes que celles des couples de même nationalité mais sont souvent exacerbées par le contexte migratoire (difficulté à trouver un emploi, problèmes socio-économiques, permis de séjour) et le déséquilibre que ces conditions créent entre les conjoints. S'y ajoutent aussi les engagements moraux et matériels à l'égard de la famille du partenaire étranger, la place et/ou l'absence des familles d'origine, les différences de conception sur l'éducation des enfants. Les situations suivantes nous permettent d'illustrer certaines de ces particularités.

Anne* rencontre Carlos* (prénoms fictifs) lors d'un séjour dans un pays d'Amérique du Sud où elle travaille dans le cadre d'une ONG. Ils vivent ensemble pendant 2 ans dans la famille de Carlos. Anne, qui est issue d'une famille désunie, adopte complètement le mode de vie local dont elle apprécie la chaleur humaine et la solidarité.

A la fin du contrat d'Anne, le couple décide de se marier et de venir s'établir en Suisse dont Anne est originaire. L'adaptation à ce nouvel environnement est difficile pour tous les deux. Carlos accumule les emplois temporaires sous-qualifiés et travaille dur pour trouver sa place dans son pays d'accueil. Anne trouve rapidement un emploi fixe mais dans une institution

où elle est soumise à une forte pression. C'est aussi la période où le couple a son premier enfant. Anne peine à concilier sa vie professionnelle avec les soins au bébé qui est souvent malade, tandis que Carlos accepte beaucoup d'heures supplémentaires dans l'espoir de se faire engager durablement.

Tous les deux sont épuisés et se plaignent mutuellement de leur manque de compréhension et de soutien. Anne se sent délaissée et mal aimée par son mari tandis que celui-ci souffre que sa femme ne voie pas ses sacrifices et ses efforts pour s'intégrer en Suisse et assurer un revenu suffisant à sa famille. Tous deux regrettent le cocon familial et social qu'ils avaient connu dans le pays de Carlos et peinent à trouver leurs marques dans leur nouvelle vie à Genève. Les malentendus s'accumulent et les disputes deviennent fréquentes. C'est à ce moment-là qu'ils viennent consulter au CSP.

La thérapie de couple leur permettra de distinguer entre les difficultés liées au contexte et leur problématique propre: par désir de reconnaissance, ils ont tendance à satisfaire toutes les demandes extérieures en laissant de côté leurs besoins personnels et de couple. Au fil des séances, ils clarifieront petit à petit les aspirations de chacun et mettront en place un cadre protecteur pour leur couple où chacun puisse se sentir reconnu.

Chiffres

	2008	2009	2010	2011	2012
Dossiers actifs	100	135	127	113	119
Entretiens réalisés	380	431	398	347	430

Bi-culturalité

55 couples monoculturels

dont 32 suisse-suisse et 23 mono étranger

64 couples biculturels

dont 39 suisse-étranger et 25 origines différentes

Bel âge

Prestation qui offre aux personnes de plus de 55 ans la possibilité de cultiver ou de retrouver bien-être et liens sociaux par des activités menées en groupe, en pleine nature ou en milieu urbain, des séjours culturels en Suisse et en Europe, des entraînements sportifs, des visites de musées ou de jardins, des ateliers d'écriture

A l'approche de la saison estivale, à l'instar de nombreux seniors, les membres de Bel âge sont confrontés à une solitude significative. Certains aînés à la recherche de contact et d'échange durant cette période sollicitent volontiers Bel âge.

Fort de ce constat, correspondant vraisemblablement à un réel besoin, exprimé ouvertement par plusieurs membres, le service Bel âge a entendu une suggestion et organisé pendant l'été 2012 un court séjour dans le Val-de-Travers (NE) autour de Jean-Jacques Rousseau – dont on fêtait le tricentenaire de la naissance.

Cette escapade du début du mois d'août a connu un joli succès: les 24 seniors inscrits attendaient avec impatience de quitter leur chez-soi pour retrouver des connaissances en plein milieu de l'été. Il faut noter que lors d'un questionnaire envoyé aux membres Bel âge en 2010, 69% des réponses ont clairement mentionné que Bel âge devrait mettre sur pied des activités ou des séjours pendant l'été.

Dès lors, Bel âge qui est à l'écoute de ses 650 membres, a envie de répondre à cette demande récurrente et va poursuivre cette idée en envisageant des rencontres sous plusieurs formes, à découvrir.

Transport en minibus

Service destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite pour rendre visite à un proche à l'Hôpital des Trois-Chêne et l'Hôpital de Loëx

Depuis presque 30 ans, cette prestation du CSP permet à des personnes âgées de visiter des proches aux hôpitaux de gériatrie des Trois-Chêne à Thônex, et de Loëx à Bernex.

En effet, quatre fois par semaine, soit les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi, un chauffeur bénévole effectue une prise en charge individualisée, du domicile des personnes, à l'aller comme au retour. Durant l'année écoulée, 751 personnes ont été transportées et notre véhicule a ainsi parcouru 8'915 km.

Ce service s'adresse à des personnes qui ne peuvent plus utiliser les transports publics. La population cible est donc plutôt âgée et majoritairement constituée de femmes. L'aînée de nos utilisatrices est âgée de 94 ans. Cette prestation est entièrement *gratuite*.

Ce qui frappe et devient fréquent, c'est la solitude des aînés. En effet, même s'ils possèdent encore de la famille ou des proches, le temps ou l'opportunité de les accompagner de façon motorisée se fait rare ou inexistante. Notons encore que le temps passé au téléphone auprès des usagers afin d'organiser leurs transports est régulièrement assorti de moments précieux de partage, de réconfort et d'écoute. Cela demande de la disponibilité et des sentiments d'humanité – éléments modestes – mais que le CSP se félicite de pouvoir offrir.

Ce service est aussi pérenne grâce à la précieuse collaboration d'une équipe de chauffeurs bénévoles qui apportent leurs compétences, gentillesse, amabilité et serviabilité, ce qui représente une aide morale importante. A préciser aussi que lorsque notre minibus est disponible, par exemple le jeudi, ce sont diverses institutions telles que clubs d'aînés qui peuvent le louer. L'aspect «humain et social» de cette activité est impossible à traduire en chiffres, voire en temps, mais il constitue le fondement du «service de transport en minibus» du CSP.

Atelier Galiffe

Lieu de rencontres et d'activités destiné en priorité à des personnes peu ou pas socialisées, atteintes dans leur santé psychique. La seule condition de participer à un atelier réside dans la capacité de ces personnes à entrer dans un espace collectif.

L'Atelier Galiffe a pour mission d'accueillir des personnes fragilisées par la vie, la maladie. C'est un lieu de rencontres et d'échanges fréquenté au maximum de sa capacité (23 places occupées à 105%). L'année 2012 a été marquée par bon nombre de situations difficiles causées par la crise du logement. Pour la population qui vient à l'Atelier, c'est aussi une réalité.

Voici cinq histoires simples, toutes particulières, qui parlent d'hospitalité partagée et risquée.

○ J. est comme un Saint-Nicolas: il en a la stature avec un regard bleu. Il fume beaucoup, il dessine, il écrit, surtout la nuit. Il est serviable, bricoleur. Mais seul. Toute l'année dehors, il regarde la lumière des maisons des autres. Il est plein de cicatrices du passé.

M., elle, les a «vues». Elle lui propose son chez-elle, car elle n'y est pas tout le temps. C'est petit, il est grand et fort, mais ils feront bon ménage de cet attachement, même discontinu. Enfin J. a pu s'amarrer quelque part.

○ R. a quelque chose de royal : une politesse sans égal, trésor d'amabilité, il propose ses services, son aide. Parfois il en reçoit quelque argent. R. se débrouille au jour le jour. Il n'a pas de place, ni ici, ni ailleurs... Et pourtant T. lui ouvre son appartement, l'héberge malgré les démons qui assaillent R. parfois très bruyamment. T. a écouté plus loin que les délires et les hallucinations. Il laissera même à R. son appartement le temps de ses vacances. R. appellera la police. Menaces, injonctions: c'est vrai qu'on entend un peu les voisins qui déambulent dans l'appartement du dessus... A son retour T. demandera à R. de reprendre son sac. Comment ne pas vivre agité quand on n'a sa place nulle part ?

○ C. est un champ de bataille. Il essaie d'y survivre, une abyssale dépression. V. l'a vu, au-delà de ce qui détourne le regard, les tics, les plaintes, les obsessions. «A deux on est plus fort» lui a-t-elle dit en l'accueillant dans son petit studio. Elle lui laisse son lit, elle dormira sur le tapis... pendant des mois. Car ce n'est que des semaines plus tard qu'elle comprend les risques. C'est maintenant au-dessus de ses forces. Quelque chose se casse. C. doit rentrer chez lui. Il ne veut pas. Elle s'enfuit trois jours à l'hôtel. Elle n'en peut plus. Chacun chez soi. Deux solitudes. Aider, c'était la sécurité de V. Etre aidé, la condition de survie de C. Comment vont-ils exister chacun chez soi ?

○ D. a un charme fou. L'œil vif, pétillante, et juste à côté, la fragilité, tangible. Entre les deux, une vie sur un fil avec un poison qui l'a abîmée, une plongée dans les dettes qui l'a éprouvée. Son quotidien? Une vie d'hôtel parce qu'il n'y a pas le choix. Elle aspire tellement à trouver un chez-elle. Elle cherche, ne trouve pas. Comment reconstruire son image quand on n'a pas un endroit à faire sien ?

○ D'autres viennent d'ailleurs. Ils errent, se retrouvent dans le parc près de l'Atelier. Ils poussent la porte de jour pour une veste déchirée à réparer, pour un café, les toilettes. Le soir certains reviennent, enjambent le portail fermé, installent pour la nuit un lit de fortune sous une table du jardin. Vers quel avenir se tourner quand nulle part est chez soi ?

Ce sont des histoires parmi d'autres. Elles disent une façon de ne pas accepter la fatalité qui écrase, qui finit, qui capture l'avenir dans le passé ou la maladie. A l'Atelier Galiffe nous y veillons avec attention. Nous les entendons, réfléchissons aux enjeux avec les personnes concernées. Nous encourageons, orientons, soutenons, mettons en garde, clarifions les limites. Car pour bâtir et consolider une sécurité intérieure, avoir un lieu à soi où être est indispensable. Puisse cette précarité du chez soi ne jamais devenir familière.

Service d'insertion

Accueil et encadrement de personnes marginalisées par le marché du travail, appui dans leurs démarches de réinsertion professionnelle

Comme son nom l'indique, le service d'insertion a pour objectif principal de favoriser l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle. En 2009, au moment de sa création, nous avons fait le choix de ne pas créer une entreprise d'insertion mais d'utiliser notre activité de brocante pour réaliser de l'insertion professionnelle. Cette distinction est importante, car elle indique que nous allons offrir aux personnes placées un poste de travail. Parler d'aide à l'insertion, c'est se montrer réaliste, donc modeste. En effet, sur le marché de l'emploi que nous connaissons à Genève, caractérisé par un taux de chômage élevé et une forte concurrence, il est évident que ce marché ne pourra pas absorber l'ensemble des personnes que nous recevons.

De par la nature du travail du service des ventes, l'Hospice général (HG) et l'Office cantonal de l'Emploi (OCE) peuvent placer chez nous des personnes peu qualifiées et qui parfois maîtrisent mal le français. L'une des conséquences de cette situation est que nous avons un taux faible de reclassement sur le marché ordinaire de l'emploi. Ce résultat atteint moins de 10% pour les personnes placées par l'HG, qui sont souvent éloignées du marché de l'emploi depuis des mois, voire des années.

Les résultats sont nettement meilleurs pour les personnes qui ont suivi la formation en buanderie: 8 personnes sur les 14 qui ont suivi le programme complet de formation en 2011 ont trouvé du travail; elles sont encore 5 sur 13 en 2012 (en tenant compte de celles qui ont retrouvé un emploi dans les semaines qui ont suivi la fin de leur formation).

Il convient de relever que depuis une quinzaine d'années, la majorité des personnes recrutées dans le secteur des ventes du CSP avaient préalablement exercé une activité au CSP dans le cadre d'une mesure d'insertion. En 2012, 3 personnes en emploi de solidarité

(EdS) ont été engagées avec un contrat CSP, une personne placée par l'HG a aussi été engagée par le CSP. Enfin 4 personnes sur les 5 recrutées pour un poste EdS avaient pratiqué une activité au CSP dans le cadre d'une mesure d'insertion. Ces chiffres montrent que de nombreuses personnes au chômage ou assistées sont parfaitement aptes à assumer un emploi. Il serait important que l'ensemble des employeurs en prene conscience lorsqu'ils recrutent.

Pour plusieurs personnes, le travail accompli au sein de notre brocante leur a permis de reprendre confiance, de se sentir mieux, d'être confrontées à un horaire et au respect des consignes: tous ces éléments étant indispensables pour persévérer dans un emploi. Dans les statistiques, ces éléments n'apparaissent pas mais il faut avoir à l'esprit qu'ils existent et revêtent aussi leur importance.

Chiffres 2012

Statut	Brocante	Brocante	Buanderie	Boutiques	Administration	Total
	La Renfile	La Renfile				
	Plan-les-Ouates	Meyrin				
OCE PCEF-EFTI*	4	6		3		13
HG CASI - RMCAS	39	33	5	22		99
Formation buanderie			15			15
Formation initiale (programme voie 2)		3				3
Autres		4	1			15
Total	43	46	21	25		135

* Hors programme buanderie

Service des ventes

Activité qui met à disposition des personnes à revenu modeste des vêtements et des objets bon marché, contribue au financement des activités du CSP, favorise le traitement des textiles et autres formes de recyclage

3'287'000 CHF, c'est le montant atteint par les ventes dans les brocantes et boutiques du CSP en 2012, montant auquel il convient d'ajouter le chiffre d'affaires de la cafétéria de la brocante La Renfile de Meyrin, 52'500 CHF, soit un total de près de 3'340'000 CHF. Des chiffres considérables, représentant un immense tra-

vail et traduisant le grand engagement des collaboratrices et des collaborateurs.

Il est facile de repérer les gros objets qui se vendent cher, de même qu'il est aisé de trouver les rayons où aboutissent les plus importantes transactions. Mais il est plus difficile de se rendre compte de tout ce que peuvent rapporter de petits objets, le nombre de petits gestes qu'il a fallu accomplir pour en valoriser certains, la minutie parfois pour réparer, redonner un bel aspect et ainsi présenter de belles pièces, la multitude d'observations singulières pour détecter taches ou défauts sur des vêtements.

Toutes les personnes actives dans le service des ventes du CSP connaissent l'importance accordée au tri: c'est l'état de la marchandise plus que son prix qui sera mis en relief. Un prix sera indiqué en fonction de critères comme la valeur à neuf, la rareté ou encore la première nécessité. A partir du prix estimé, clients et vendeurs chercheront un terrain d'entente. La satisfaction mutuelle sera atteinte lorsque le client sera persuadé de la modestie du prix et que le vendeur sera convaincu d'avoir « bien vendu ».

Par exemple, les 133 clients qui se sont intéressés aux appareils photo ont acheté chacun pour 43 CHF (en moyenne) alors que les 78'000 clients des rayons cuir ou textiles n'ont acheté que pour 15.75 CHF chacun. 5'900 personnes ont acheté des jouets, 2'433 ont acquis un tableau en 2012. Chaque client doit pouvoir s'attendre à la même qualité d'accueil, au même service, quelle que soit la raison de sa visite. Un client est-il plus important qu'un autre du seul fait qu'il acquiert des objets ou des vêtements dans l'un des rayons les plus importants de nos lieux de vente? Chaque client est important parce qu'il a pensé à se rendre dans l'une des deux brocantes La Renfile ou dans l'une des Boutiques du Centre social protestant. Il a ainsi pu observer ces innombrables petits gestes qui font la valeur de chaque vente.

Le service des ventes a besoin de tous ceux qui veulent bien s'y intéresser, petits et grands clients, et petits et grands donateurs. L'alliance de ces populations, l'esprit dans lequel elles viennent, dans lequel elles sont accueillies, fait le succès des différents rayons, comme on peut le voir sur le tableau comparatif.

Evolution des chiffres d'affaires

	2010
TOTAL	2'882'955.93
	2011
TOTAL	3'024'638.19
	2012
TOTAL	3'287'071.72

Nombre de ramassages auprès des particuliers

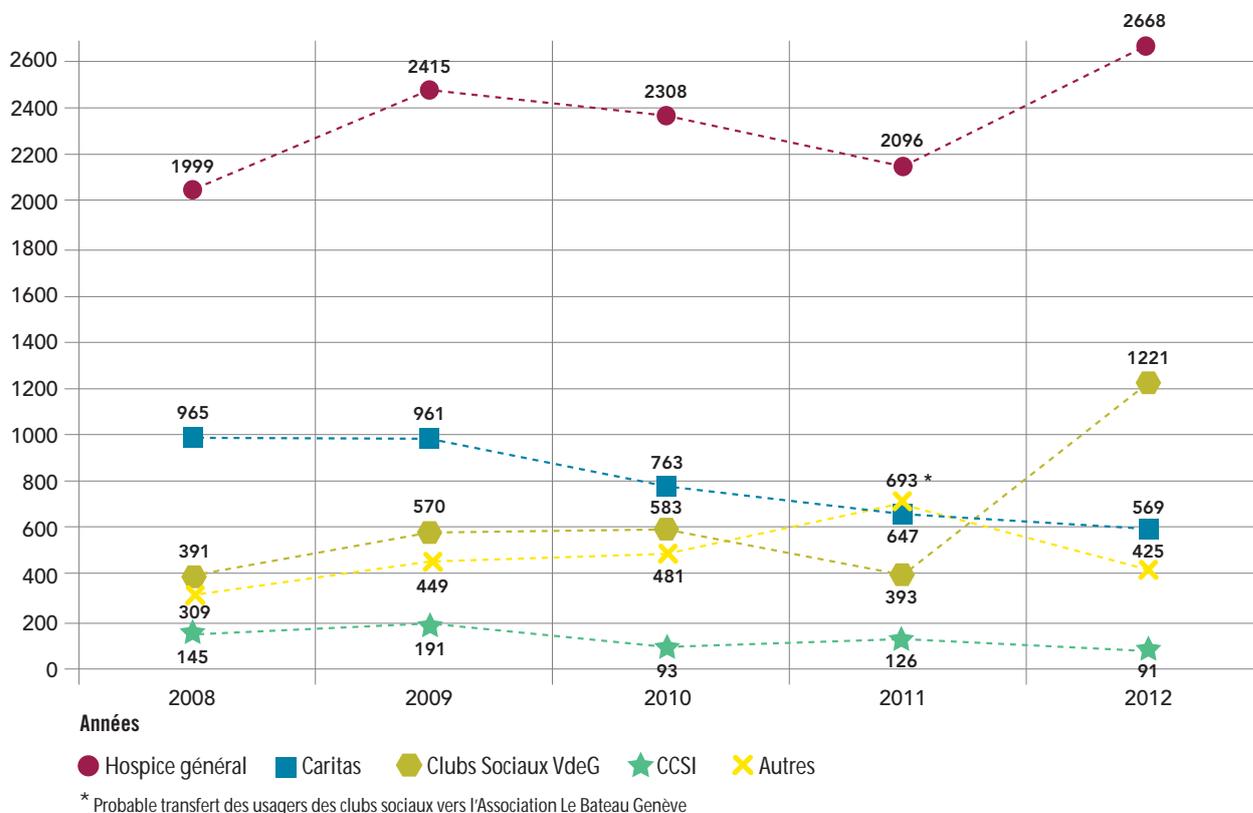
	2009	2010	2011	2012
Nombre de ramassages	3259	3149	3602	3814
Valeur moyenne par ramassage (CHF)	834	915	839	861

Quantité de textiles reçus

2007	2008	2009	2010	2011	2012
123t	122.5t	128.7t	145.6t	253.7t	282t

Les chiffres ci-dessus indiquent la quantité de textiles, soit apportés directement dans nos brocantes et boutiques, soit récoltés chez les clients. A ce chiffre, il faut ajouter le tonnage de textiles et accessoires acquis auprès de la Coordination textile genevoise, soit 85 tonnes pour l'année 2012. L'Armée du Salut nous propose également du textile d'occasion, leur organisation ne leur permettant pas de trier tout ce que cet organisme reçoit. 380 tonnes de marchandises textiles sont ainsi passées dans les différents ateliers de tri, lavage, repassage, conditionnement et vente dans les rayons et boutiques, tout au long de l'année, représentant plus de 32% du chiffre d'affaires des ventes.

Origine des bons distribués aux bénéficiaires du Vestiaire social



Vestiaire social

Distribution de vêtements et de chaussures à des personnes démunies (en cogestion avec Caritas)

L'année 2012 a été marquée par une forte augmentation de la fréquentation des bénéficiaires, soit +1022 personnes, c'est à dire plus de 20% par rapport à l'année précédente. Le nombre de passages élevé (env. 15'000) des bénéficiaires est dû au fait qu'un manque de vêtements et de chaussures hommes a nécessité un deuxième, voire un troisième passage au Vestiaire social pour réussir à s'équiper un minimum. 20,720 tonnes de vêtements y ont été triés.

Le Vestiaire social a reçu des dons en vêtements de diverses institutions (Partage, Le Caré (Caritas Accueil Rencontres Échanges), la Bourse aux vêtements du Grand-Lancy) et plusieurs

entreprises ont effectué des collectes de vêtements et de jouets.

Dans un contexte de crise, les directions de Caritas et du CSP ont dû revoir la distribution des bons et un soutien financier a été demandé à l'Hospice général ainsi qu'à la Ville de Genève pour 2013. En effet, certains vêtements ne se trouvant pas dans les collectes que nous recevons (sous-vêtements, chaussettes, etc) doivent être achetés afin de pouvoir offrir un équipement complet aux personnes démunies.

Nombre de bénéficiaires

	2011	2012
Total	3955	4977

40 bénévoles

4 personnes en activité de réinsertion

1 salariée à mi-temps

Bénévolat

170 femmes et hommes ont été actifs bénévolement au CSP en 2012.

Après 2011, étape marquée par l'année européenne du bénévolat, et qui a beaucoup impliqué notre équipe, un grand nombre de rencontres et d'intéressantes collaborations se sont développées. Le CSP a pu exprimer sa reconnaissance à tous ses bénévoles, sans lesquels de nombreux services ne pourraient exister.

Si le nombre de personnes qui se proposent d'effectuer une activité bénévole est en nette augmentation au CSP, en revanche les candidats se trouvent souvent dans une situation personnelle difficile ou précaire (dépression, chômage, assurance invalidité). Plusieurs d'entre eux n'ont pu être engagés; d'autres ont commencé une activité bénévole mais l'ont interrompue au bout de quelques semaines.

Des personnes qualifiées nous ont proposé leurs services (420), souvent pour un engagement léger et temporaire (quelques heures sans horaire fixe pour une durée déterminée). Ces propositions ne correspondent pas aux besoins du CSP, surtout pour ce qui concerne le service des Ventes, où l'engagement bénévole doit être régulier et de longue durée.

Le service du Bénévolat a contribué à la mise en place de la plateforme genevoise du bénévolat, à la rédaction des statuts et à la réunion de l'assemblée constituante le 11 décembre avec l'élection de M. Pascal Mundler en qualité de Président. Des contacts réguliers avec le Groupe Romand et la Promotion du bénévolat, tout comme avec le Centre du bénévolat du canton de Vaud ont été renouvelés.

Il est indéniable que la gestion du service se complexifie et devient plus importante en termes de gestion. Mais le résultat est là: les bénévoles qui apportent leur soutien au CSP sont plus fidèles et investissent davantage de temps: en effet, contre 1 demi-journée jusqu'à mi-2011, le taux est de 2,7 journées hebdomadaires en 2012.

Remerciements à tous les bénévoles

Vestiaire social Caritas et CSP

Gaby Bernardini, Gerda Bieg, Anne-Marie Bottelli, Daphné Couraud, Maria De Magalhaes, Anne-Marie Dufresne, Maryse Durrer, Jasna Filotas, Anne-Marie Fiorani, André Giacobino, Yannis Grosjean, Didier Guignolet, Thérèse Guisolan, André Hensler, Nur Ifrah Hersi, Marie-Jeanne Herzog, Vilma Idrizi-Ouatas, Michèle Krauser, Danièle Marti, Arlette Martin, Christiane Martinelli, Marie Mathieu-Martinez, Geneviève Meier, Lucia Ndoumbe, Vidoine Padayachy, Liliane Pellicer, Geoffrey Richardson, Nada Sharaiha, Adèle Tabi, Meriem Terron, Juliana Vieira, Patricia Von Gunten, Christiane Zumwald, Mirsada Sarac, Jean-Michel Schaeffer, Janine Schlaeppli, Maya Shahi, Sabine Strobel, Patricia Thery.

Tricot et triage

Isabelle De Kalbermatten, Monique Eichenberger, Claire-Lise Mentha, Jacqueline Mentha, Marie Schweizer, Micheline Vagneux, Monique Vernier.

Bel âge

Verena Ablanalp, Danielle Allène-Meusy, Mario Arnaboldi, Brigitte Baudraz, Maria Covolo, Eric Demierre, Jean-Daniel Gallay, Denise Gonet, Denise Ihne, Yvette Lamy, Bernard Louis, Henri Marchand, Mireille Merli-Carroux, Roger Merli-Carroux, Evelyne Monod, Michel Monod, Gilbert Mouron, Jacqueline Reichlin, Gilbert Rinolfi, Nicolle Scheider, Paul Tischhauser.

Minibus

Mario Arnaboldi, Manuel Barral, Yves Delieu-traz, Michel Fonjallaz, Jean-Daniel Gallay, Claude Mariot, Rodolphe Wetzel.

Réfugiés

Danielle Allène-Meusy, Heinz Buschbeck, Pascal Launay, Peggy-Marguerite Steiger

Administration et Insertion

Serge Addor, Danielle Allène-Meusy, Pierre-Alain Cadoni, Josette Exchaquet, Michel Fonjallaz, Jean-Pierre Gaberell, Raphaël Gracia, Pascal Launay, Françoise Lenoir Darbellay,

Mshanga Mangashi, Gilbert Perrochon, Gilbert Rinolfi, Dev Kumar Roopun, Peggy-Marguerite Steiger, Marie Vial.

Brocante La Renfile, Meyrin

Pat Agolia, Catherine Boesch, Pierre-Alain Cadoni, Monique Chevassus, Jean-Claude Chevassus, Samir El Baine, Eliane Favre, Vicente Fleitas, Hans-Peter Gasser, Hélène Giacobino, Jeannette Giroud, Jacqueline Grillet-Bombois, Annelie Haebel, Anne Hollenstein, Afrim Klaiqi, André Jacques Liechti, Sylvia Limni, Monika Meyer, Christine Muller, Sylvie Mundler, Stéphanie Perrin, Luca Pizzardi, Chantal Rime, Denise Rudaz, Karine Santoux, Anne-Marie Schmutz, Roland Tauxe-Gay, Christiane Vandeventer, Louis Varin, Dörte Watzlawick, Jacqueline Zbinden.

Brocante La Renfile, Plan-les-Ouates

Olivier Constantin, Léonard de Pury, Christian Mischler, Kim Nguyen, Michèle Nicole, Marc Nicole, Claude Nydegger, Raphaël Pappalardo, Martin Susz, Claude Visinand, Jakob Wegmuller.

Boutique Eaux-Vives

Laurence Barras, Odette De Stefani, Odette Gerber, Maria Scalea, Françoise Schmid, Marianne Teano.

Boutique Jonction

Aferdita Fazliu, Franca Gagliardi, Smriti Khanal, Josiane Maffiolo, Denise Senn.

Boutique Pâquis

Eliane Forno, Yves Lorrain, Elisabeth Macdonald, Angela Zanon.

Boutique Plainpalais

Brigitte Baudraz, Ursula Bodmer-Neumann, Elisabeth Brungger, Ariane Denduyts, Anne Hoang Van, Christiane Jéquier, Marie Mathieu-Martinez, Parwin Mokhtarzada, Nicole Mühlethaler, Thérèse Pinero, Christiane Poizat, Marcelle Ré, Claire-Lise Rouby, Dorris Zoller-Sikman, Monique Stoppa.

Événement

Jardins Ouverts-cultiver le partage

Valérie Antonietti, Manuel Barral, Marianne Berdat, Claire Berthet Fallet, Monique Camponovo, Cinthia Ciana, Françoise De Perrot, Jean-Pierre Del Cambre, Marinette Delfosse, Anaïs Faure, Afonso Ferreira, Pierrette Fischer, Beate Fistarol, Kathleen Giorgi, Irène Gonzales Toro, Patricia Grimaître, Monica Grosmann, Maria-Pilar Gutierrez, Habibou Haidara, Ruth Heinzelmann, Andre Hensler, Suzanne Huguet, Graziella Jordi, Liliane Kohler, Francisca Kolly, Marie-Claire Kunz, Claire-Lise Lambert, Dolorés Maiullari, Madeleine Maire, Sophie Montalcini, Béat Meyer, Lucine Miserez, Damien Molliet, Henri Munter, Béatriz Ojanguren, Caroline Palivoda, Marylou Parcineau, Clémentina Peris, Irène Reday, Philippe Reday, Aïcha Salah, Daniel Schmitt, Jeannette Schmitt Marquet, Valérie Schmutz, Antoine Stebler, Peggy-Marguerite Steiger, Silvia Stender, Adair Stevenson, Simon Studer, Justine Yohou, Jorge Zehr.

... et tous les autres bénévoles qui ont offert un soutien au CSP lors de différentes actions organisées en 2012, comme le Marché aux plantes de l'Atelier Galiffe et d'autres événements.



2012 *COMPTES*

Les comptes du Centre social protestant sont révisés par la Société Fiduciaire et de Gérance SA, et peuvent être consultés à notre siège.

Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2012

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF	2012 CHF	2011 CHF
ACTIF CIRCULANT		
LIQUIDITÉS		
Caisses	7'998.10	19'038.05
Compte de chèques postaux	261'741.62	651'223.23
Comptes courants bancaires	801'344.07	499'077.94
Compte courant bancaire affecté	75'172.38	74'383.02
	1'146'256.17	1'243'722.24
CRÉANCES		
Débiteurs - prestations à des tiers	104'897.72	51'821.26
Débiteurs - prêts à des tiers	21'312.15	0.00
Impôt anticipé	20'056.49	8'845.88
Impôt anticipé affecté	3'600.81	3'600.81
Compte courant Fondation des Gouttes	0.00	3'061.29
	149'867.17	67'329.24
PLACEMENTS		
Titres en portefeuille	1'209'542.77	1'276'088.48
Placements à terme Pictet	336'028.00	203'408.00
	1'545'570.77	1'479'496.48
COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	176'189.98	363'426.83
	176'189.98	363'426.83
Total de l'Actif circulant	3'017'884.09	3'153'974.79
ACTIF IMMOBILISÉ		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Dépôts de garantie	11'333.65	11'331.95
	11'333.65	11'331.95
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AFFECTÉES		
Titres en portefeuille affectés	572'040.53	542'415.54
Titres en nue-propriété	29'000.00	29'000.00
	601'040.53	571'415.54
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et mobilier	235'910.97	235'910.97
Matériel informatique	226'086.31	197'673.55
Véhicules	449'127.90	283'490.90
./. Fonds d'amortissement	(680'879.52)	(556'020.65)
Sous-total	230'245.66	161'054.77
Renfile Meyrin	4'800'000.00	4'800'000.00
Renfile de Plan-les-Ouates	703'403.52	703'403.52
./. Fonds d'amortissement	(889'098.00)	(746'706.40)
	4'844'551.18	4'917'751.89
Total de l'Actif immobilisé	5'456'925.36	5'500'499.38
TOTAL DE L'ACTIF	8'474'809.45	8'654'474.17

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

PASSIF	2012 CHF	2011 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
AUTRES DETTES		
Fournisseurs	206'365.74	175'167.87
Créanciers divers	135'834.90	185'535.20
Créanciers «usagers»	26'076.59	59'309.27
Compte courant Fondation des Gouttes	3'160.01	0.00
	371'437.24	420'012.34
COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	235'877.62	338'106.69
	235'877.62	338'106.69
Total des Capitaux étrangers à court terme	607'314.86	758'119.03
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat à l'échéance du contrat de prestations	0.00	0.00
Total des Provisions	0.00	0.00
FONDS AFFECTÉS		
Fonds pour activités propres et de soutien	201'465.29	193'089.10
Fonds affectés - Loubaresse	130'347.27	129'841.17
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles	4'853'985.08	4'963'976.63
Total des Fonds affectés	5'185'797.64	5'286'906.90
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de fondation	10'000.00	10'000.00
Réserve de régulation	2'097'546.95	2'122'945.28
Réserves diverses	0.00	6'845.65
Réserve titres grevés d'un usufruit	29'000.00	29'000.00
Résultat au bilan :		
– Résultat cumulé au 1 ^{er} janvier 2009	556'653.86	
– Résultat cumulé au 1 ^{er} janvier de la période quadriennale	(145'850.61)	563'030.23
– Résultat de l'exercice	134'346.75	(122'372.92)
Capital de l'organisation	2'681'696.95	2'609'448.24
TOTAL DU PASSIF	8'474'809.45	8'654'474.17

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2012

	Exercice 2012 CHF	Budget 2012 CHF	Exercice 2011 CHF
RECETTES D'EXPLOITATION			
Dons et appels annuels	1'055'273.38	1'093'000.00	939'076.97
Recettes d'activités et d'exploitation	3'938'071.95	3'873'079.00	3'646'848.14
Subventions cantonales	668'669.00	648'311.00	668'669.00
Subventions Ville de Genève	32'300.00	0.00	44'160.00
Participation cantonale EDS	724'295.00	760'832.00	664'288.70
Subventions Eglise Protestante de Genève	40'000.00	30'000.00	40'000.00
Dons Budget des Autres	38'610.50		44'048.75
Don Fondation Hans Wilsdorf (nouveaux véhicules)	165'637.00		80'000.00
Don Fondation Sesam	60'000.00		60'000.00
Dons affectés au «Fonds du Logement»	0.00		12'000.00
Dons de la Fondation André & Cyprien	13'000.00	13'000.00	15'000.00
Dons Fondation Gourgas	15'000.00		0.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	15'000.00		0.00
Dons de la Loterie Romande	0.00		32'832.00
Dons fondation B + C De W	40'000.00		0.00
Contribution de l'Association Nicolas Bogueret	120'000.00	12'000.00	120'000.00
Don de la Fondation Octave et Georgette Pelligot	7'000.00	15'000.00	15'400.00
Dons de la Fondation Baur	10'000.00		0.00
Dons de la Fondation Hans Wilsdorf	0.00		84'056.81
Autres subventions de tiers	15'000.00		36'247.60
Autres dons	15'400.00		40'000.00
Autres produits	85'857.91	20'665.00	71'466.72
Total des Recettes	7'059'114.74	6'465'887.00	6'614'094.69
CHARGES D'EXPLOITATION			
Frais de personnel	5'994'759.72	6'049'194.00	5'838'767.21
Frais généraux	859'130.10	739'910.00	756'280.25
Frais d'exploitation	68'619.45		63'020.50
Frais d'activités	508'780.09	522'288.00	461'442.41
Participations diverses	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Bons d'achat et entraide	25'493.95	2'000.00	22'966.10
Amortissements des immobilisations corporelles	267'250.47	5'250.00	234'183.55
Total Charges d'exploitation	7'726'033.78	7'320'642.00	7'378'660.02
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	142'507.40		137'490.30
Remboursements de prêts financés initialement par l'utilisation des fonds affectés	0.00		(9'320.00)
Affectations de dons pour les activités du service social	60'000.00		70'000.00
Total Autres charges d'exploitation	202'507.40	0.00	198'170.30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(869'426.44)	(854'755.00)	(962'735.63)

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2012

	Exercice 2012 CHF	Budget 2012 CHF	Exercice 2011 CHF
REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(869'426.44)	(854'755.00)	(962'735.63)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS			
Bénéfice sur cession des actions de la Maison de la Réformation	0.00		83'333.33
Produits financiers	39'166.10		30'442.58
Charges financières	(33'019.83)		(17'130.51)
Plus (moins)-values non réalisées	0.00		(31'799.85)
Résultat financier net sur Fonds Loubaresse	85'213.85		34'535.47
Total Produits et charges financiers	91'360.12	0.00	99'381.02
PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES			
Dons extraordinaires et legs	697'145.01		1'174'270.13
Produits sur exercices antérieurs dont dissolution de la provision pour fluctuation sur titres pour un montant de CHF 101'534.00	47'728.55		129'372.01
Charges sur exercices antérieurs	(7'348.70)		(23'492.52)
Autres produits exceptionnels (taxe CO2)	0.00		2'777.15
Total Produits et charges extraordinaires	737'524.86	0.00	1'282'926.77
RÉSULTAT DE LA VARIATION DES FONDS AFFECTÉS			
Mouvements des fonds affectés aux prestations			
Utilisation des fonds	140'232.79		137'490.30
Attributions aux fonds	(136'927.78)		(105'368.75)
Utilisation / (Dotation) des fonds affectés au financement des investissements			
– financement octroyé par la Fondation Octave et Georgette Pelligot	0.00		(6'400.00)
– financement octroyé par la Fondation Hans Wilsdorf pour l'acquisition :			
- de nouveaux véhicules	(165'637.00)		(80'000.00)
- d'immobilisations corporelles	0.00		(66'935.85)
Attribution au fonds de renouvellement du parc informatique Loterie Romande	0.00		(32'832.00)
Utilisation des fonds affectés au financement des immobilisations	278'628.26		231'651.60
Autres dotations aux fonds affectés au financement des immobilisations	(3'000.00)		0.00
Utilisation des fonds affectés au financement des immobilisations - années antérieures	0.00		17'655.22
Autres attributions aux fonds affectés (Fondation Pelligot)	0.00		(9'000.00)
Mouvements du fonds Loubaresse			
Dissolution partielle du fonds Loubaresse	23'702.80		85'000.00
Attribution résultat financier au fonds Loubaresse	(24'208.90)		(34'535.47)
Dissolution des autres réserves	6'845.65		
Total Résultat des fonds affectés	119'635.82	0.00	136'725.05
Résultat intermédiaire	79'094.36	(854'755.00)	556'297.21
RÉSULTAT DE LA VARIATION DE LA RÉSERVE DE RÉGULATION			
Dissolution partielle du fonds de régulation	752'397.40		495'600.00
Attribution au fonds de régulation des dons extraordinaires et legs	(697'145.01)		(1'174'270.13)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	134'346.75	(854'755.00)	(122'372.92)

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2012

	2012 CHF	2011 CHF
A FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	134'346.75	(122'372.92)
Variation de la réserve de régulation et des réserves diverses	(62'098.04)	622'071.38
Amortissements d'immobilisations corporelles	267'250.47	234'183.55
Dons et produits affectés		
Produits liés aux fonds affectés	0.00	316'752.07
Dotations / (Dissolution) de provisions	0.00	146'883.75
Sous-total	339'499.18	1'197'517.83
Diminution / (Augmentation) des créances	(82'537.93)	77'803.16
Diminution / (Augmentation) des placements	(66'074.29)	(134'485.83)
Diminution / (Augmentation) des comptes de régularisation de l'actif	187'236.85	(252'800.18)
Augmentation / (Diminution) des autres dettes	(48'575.10)	45'908.45
Augmentation / (Diminution) des comptes de régularisation du passif	(102'229.07)	(25'974.49)
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	227'319.64	907'968.94
B FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Ventes / (Acquisitions) d'immobilisations corporelles	(194'049.76)	(128'982.57)
Diminution / (Augmentation) des immobilisations financières	(29'626.69)	(17'477.14)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(223'676.45)	(146'459.71)
C FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation des fonds affectés	(101'109.26)	(462'477.12)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(101'109.26)	(462'477.12)
D VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)	(97'466.07)	299'032.11
E VARIATION DES DISPONIBILITÉS		
Disponibilités en début d'exercice	1'243'722.24	944'690.13
Disponibilités en fin d'exercice	1'146'256.17	1'243'722.24
Variation des disponibilités	(97'466.07)	299'032.11

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION

	Capital de fondation CHF	Réserve de régulation CHF	Réserves diverses CHF	Réserve titres grevés d'un usufruit CHF	Résultats cumulés au 1 ^{er} janvier 2009 CHF	Résultat cumulé au 1 ^{er} janvier de la période quadriennale 2009-2012 CHF	Résultat de l'exercice CHF	Capital de l'organisation CHF
EXERCICE 2011								
Au 1 ^{er} janvier	10'000.00	1'500'873.90	6'845.65	29'000.00		556'653.86	6'376.37	2'109'749.78
Transfert résultat 2010						6'376.37	(6'376.37)	0.00
Mouvement réserve de régulation (chiffre 1.1.4.8) :								
– utilisation		(495'000.00)						0.00
– utilisation frais de personnel		(56'598.75)						(552'198.75)
– dotation		1'174'270.13						(552'198.75)
Résultat de la période							(122'372.92)	1'174'270.13
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	10'000.00	2'122'945.28	6'845.65	29'000.00		563'030.23	(122'372.92)	2'609'448.24
EXERCICE 2012								
Au 1 ^{er} janvier	10'000.00	2'122'945.28	6'845.65	29'000.00	0.00	563'030.23	(122'372.92)	2'609'448.24
Reclassification solde 2008					556'653.86	(556'653.86)		0.00
Transfert résultat 2011						(122'372.92)		0.00
Retraitement résultat 2009		29'854.06				(29'854.06)		0.00
Mouvement réserve de régulation (chiffre 1.1.4.8) :								
– utilisation		(680'359.00)						(680'359.00)
– utilisation frais de personnel		(72'038.40)						(72'038.40)
– dotation		697'145.01						697'145.01
Dissolution réserves diverses			(6'845.65)					0.00
Résultat de la période							6'845.65	127'501.10
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	10'000.00	2'097'546.95	0.00	29'000.00	556'653.86	(145'850.61)	134'346.75	2'681'696.95

ACTIFS IMMOBILISÉS MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE L'EXERCICE 2011

Valeurs d'acquisition

	Taux d'amortissement %	Solde au 1 ^{er} janvier CHF	Achats CHF	Solde au 31 décembre CHF
Installations et bâtiment	10.00%	54'407.25	19'032.82	73'440.07
Machines et mobilier	20.00%	120'390.70	19'906.85	140'297.55
Central téléphonique	20.00%	18'030.45	4'142.90	22'173.35
Sous-total		192'828.40	43'082.57	235'910.97
Informatique	33.00%	197'673.55	0.00	197'673.55
Véhicules	25.00%	197'590.90	85'900.00	283'490.90
Total I		588'092.85	128'982.57	717'075.42
Renfile Meyrin	2.86%	4'800'000.00	0.00	4'800'000.00
Renfile Plan-les-Ouates	2.85%	703'403.52	0.00	703'403.52
Total II		5'503'403.52	0.00	5'503'403.52
Total général		6'091'496.37	128'982.57	6'220'478.94

Amortissements

	Solde au 1 ^{er} janvier CHF	Amortissements courant de l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF	Valeur résiduelle CHF
Installations et bâtiment	(30'982.20)	(8'214.50)	(39'196.70)	34'243.37
Machines et mobilier	(83'939.95)	(19'344.80)	(103'284.75)	37'012.80
Central téléphonique	(14'423.60)	(4'434.45)	(18'858.05)	3'315.30
Sous-total	(129'345.75)	(31'993.75)	(161'339.50)	74'571.47
Informatique	(163'203.80)	(25'367.35)	(188'571.15)	9'102.40
Véhicules	(171'680.00)	(34'430.00)	(206'110.00)	77'380.90
Total I	(464'229.55)	(91'791.10)	(556'020.65)	161'054.77
Renfile Meyrin	(137'142.85)	(137'142.85)	(274'285.70)	4'525'714.30
Renfile Plan-les-Ouates	(467'171.10)	(5'249.60)	(472'420.70)	230'982.82
Total II	(604'313.95)	(142'392.45)	(746'706.40)	4'756'697.12
Total général	(1'068'543.50)	(234'183.55)	(1'302'727.05)	4'917'751.89

ACTIFS IMMOBILISÉS MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE L'EXERCICE 2012

Valeurs d'acquisition

	Taux d'amortissement %	Solde au 1 ^{er} janvier CHF	Achats CHF	Solde au 31 décembre CHF
Installations et bâtiment	10.00%	73'440.07	0.00	73'440.07
Machines et mobilier	20.00%	140'297.55	0.00	140'297.55
Central téléphonique	20.00%	22'173.35	0.00	22'173.35
Sous-total		235'910.97	0.00	235'910.97
Informatique	33.00%	197'673.55	28'412.76	226'086.31
Véhicules	25.00%	283'490.90	165'637.00	449'127.90
Total I		717'075.42		911'125.18
Renfile Meyrin	2.86%	4'800'000.00	0.00	4'800'000.00
Renfile Plan-les-Ouates	2.85%	703'403.52	0.00	703'403.52
Total II		5'503'403.52	0.00	5'503'403.52
Total général		6'220'478.94	0.00	6'414'528.70

Amortissements

	Solde au 1 ^{er} janvier CHF	Amortissements courant de l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF	Valeur résiduelle CHF
Installations et bâtiment	(39'196.70)	(14'109.50)	(53'306.20)	20'133.87
Machines et mobilier	(103'284.75)	(15'509.30)	(118'794.05)	21'503.50
Central téléphonique	(18'858.05)	(828.60)	(19'686.65)	2'486.70
Sous-total	(161'339.50)	(30'447.40)	(191'786.90)	44'124.07
Informatique	(188'571.15)	(18'572.32)	(207'143.47)	18'942.84
Véhicules	(206'110.00)	(75'839.15)	(281'949.15)	167'178.75
Total I	(556'020.65)	(124'858.87)	(680'879.52)	230'245.66
Renfile Meyrin	(274'285.70)	(137'142.00)	(411'427.70)	4'388'572.30
Renfile Plan-les-Ouates	(472'420.70)	(5'249.60)	(477'670.30)	225'733.22
Total II	(746'706.40)	(142'391.60)	(889'098.00)	4'614'305.52
Total général	(1'302'727.05)	(267'250.47)	(1'569'977.52)	4'844'551.18

Les immobilisations corporelles sont assurées pour un montant de CHF 8'630'000 aux 31 décembre 2012 et 2011.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

	Solde retraité au 1 ^{er} janvier 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2012 CHF
Fonds «ESCALADE»	9'351.00	0.00	(750.00)	8'601.00	0.00	(4'176.20)	4'424.80
Fonds «GOURGAS»	11'474.85	0.00	(4'600.60)	6'874.25	15'000.00	(11'377.80)	10'496.45
Fonds pour le logement	(599.20)	12'000.00	(1'142.00)	10'258.80	0.00	(10'258.80)	0.00
Fonds pour chômeurs	8'291.05	0.00	(4'886.65)	3'404.40	10'000.00	(4'400.00)	9'004.40
Fonds pour la formation professionnelle des adultes	37'570.65	0.00	(2'301.80)	35'268.85	0.00	(2'000.00)	33'268.85
Fonds «Budget des Autres»	39'219.80	44'048.75	(36'361.55)	46'907.00	40'354.45	(47'115.00)	40'146.45
Fonds «BARBOUR»	11'780.25	0.00	(12'228.50)	(448.25)	15'000.00	(11'591.35)	2'960.40
Fonds pour jeunes enfants	5'498.80	0.00	(5'882.25)	(383.45)	383.45	0.00	0.00
Fonds «MONTBRILLANT»	28'800.68	0.00	0.00	28'800.68	0.00	0.00	28'800.68
Fonds «Faillite»	16'410.00	9'320.00	(10'890.00)	14'840.00*	20'790.00*	(15'630.00)	20'000.00
Fonds pour personnes âgées «JUNOD»	11'372.45	0.00	(2'785.30)	8'587.15	0.00	(1'000.00)	7'587.15
Fonds «BEL-AGE»	12'049.70	0.00	(2'692.65)	9'357.05	0.00	(2'235.54)	7'121.51
Fonds pour réfugiés	13'126.67	0.00	(1'055.95)	12'070.72	14'789.88*	6'521.10	33'381.70
Fonds «A.B.»	1'934.40	0.00	(1'750.50)	183.90	1'400.00	0.00	1'583.90
Fonds «B+C.DE W.»	18'929.55	40'000.00	(50'162.55)	8'767.00	40'000.00	(46'078.00)	2'689.00
Total	225'210.65	105'368.75	(137'490.30)	193'089.10	157'717.78	(149'341.59)	201'465.29

* ces attributions et utilisations n'ont pas intégralement transité par le compte d'exploitation en 2012

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

Solde retraité au 1 ^{er} janvier 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2012 CHF
Fonds LOUBARESSE : 180'305.70	34'535.47	(85'000.00)	129'841.17	24'208.90	(23'702.80)	130'347.27

Fonds affectés

Les fonds affectés sont répartis en trois catégories, soit :

- a) Les fonds affectés par des tiers pour les activités propres et de soutien, qui ont fait l'objet d'un règlement spécifique pour son utilisation.
- b) Le fonds affecté sous la désignation « Fonds Loubaresse ». Aux 31 décembre 2011 et 2012, il existe un écart important entre les actifs affectés et le fonds lui-même. Dans la mesure où ce fonds deviendra libre dès 2014, le Comité de l'Association a décidé de ne pas retraiter les mouvements des années antérieures.

Dès l'exercice 2011, le résultat financier bénéficiaire des placements « Loubaresse » a été affecté au fonds. En 2012, le résultat financier a été attribué proportionnellement à la valeur du fonds par rapports aux actifs affectés.

- c) Les fonds affectés au financement des immobilisations corporelles sont dissous annuellement selon la méthode des produits différés.

TABEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

	Solde retraité au 1 ^{er} janvier 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds d'années antérieures réintégrés en 2011 CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2012 CHF
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles								
Fonds d'investissement :								
- Renfile Meyrin	4'662'857.15		0.00	(137'142.85)	4'525'714.30		(137'142.85)	4'388'571.45
- installation et bâtiment	23'424.05		(3'147.42)	(6'496.29)	13'780.34		(6'496.20)	7'284.14
- machines et mobiliers	36'449.75		(10'426.90)	(11'527.96)	14'494.89		(14'494.89)	0.00
- véhicules	25'909.90		0.00	(12'954.98)	12'954.92		(12'954.92)	0.00
- informatique	34'468.75		(4'080.90)	(21'286.52)	9'101.33		(9'101.33)	0.00
- central téléphonique	3'605.85		0.00	(3'605.85)	0.00			0.00
- nouvelles infrastructures financées par :								
- Fondation Octave et Georgette Peilligot	0.00	6'400.00		(1'280.00)	5'120.00			5'120.00
- Fondation Hans Wilsdorf	0.00	33'036.65		(6'607.40)	26'429.25			26'429.25
Autres fonds pour le financement des immobilisations corporelles								
- de travaux de rénovation	97'296.32			(8'999.75)	88'296.57		(7'338.10)	80'958.47
- de nouveaux véhicules (2011 : Fondation Hans Wilsdorf)	5'000.00	80'000.00		(21'250.00)	63'750.00	165'637.00	(62'844.15)	166'542.85
- pour l'Atelier Gallife	27'545.05	0.00		(500.00)	27'045.05		(1'053.65)	25'991.40
- de renouvellement du parc* informatique et mobilier	9'813.27	66'731.20			76'544.47	3'000.00	(14'470.56)	65'073.91
Fonds pour le financement de nouveaux projets								
	100'745.51				100'745.51		(12'731.90)	88'013.61
Total	5'027'115.60	186'167.85	(17'655.22)	(231'651.60)	4'963'976.63	168'637.00	(278'628.55)	4'853'985.08

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012

Principes comptables et établissement du bilan

Les comptes annuels des exercices 2012 et 2011 de l'Association Centre social protestant de Genève (ci-après l'Association ou le CSP) ont été établis conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21 «Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique, à but non lucratif».

L'Association, subventionnée par l'Etat de Genève, est soumise aux prescriptions de la Loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), des directives transversales de l'Etat notamment celle relative à la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques. Etant donné que les subventions monétaires et non-monétaires sont inférieures à CHF 1'000'000, les comptes annuels de l'Association sont soumis à un contrôle restreint en application de cette dernière directive. Néanmoins, le Comité de l'Association a décidé de les soumettre à un contrôle ordinaire défini aux articles 728 et suivants du Code des Obligations.

En raison des subventions de fonctionnement versées par le Canton de Genève, l'Association est également soumise à la Loi sur la gestion administrative et financière (LGAF), à la Loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques (LSGAF) ainsi qu'aux directives du Département de la Solidarité et de l'Emploi, notamment les directives de bouclage 2011 du 17 novembre 2011.

Structure du bilan

Lors du bouclage de l'exercice précédent, l'Association avait retraité les comptes au 31 décembre 2010 afin de prendre en considération les commentaires formulés le 12 décembre 2011 par le Service du Contrôle Interne - Département de la solidarité et de l'emploi.

La structure du bilan respecte les recommandations de la norme Swiss GAAP RPC 21, les désignations des rubriques ayant été adaptées aux buts et activités de l'Association. Il n'y a eu aucune modification de la structure en 2012.

Immobilisations financières

L'application de la norme RPC 2 chiffre 11 exige que les immobilisations financières soient valorisées aux valeurs historiques (coûts d'acquisition). Dès lors que les titres ont enregistré des corrections de valeur lors des précédents bouclages et que la comptabilisation ne permet pas de reconstituer avec fiabilité les valeurs historiques, le Comité a décidé de déroger à cette règle et d'appliquer de manière anticipée la possibilité de présenter les titres à la valeur boursière, comme le permettra la norme précitée dès l'exercice 2013.

En parallèle avec ce changement de méthode de valorisation, les charges et produits liés à ces placements sont constatés comme tels dans le compte de résultat, puis affectés au «Fonds Loubaresse» figurant au passif du bilan.

Immobilisations corporelles

Conformément aux directives de bouclage du Département pour l'année courante, le seuil d'activation a été porté à CHF 3'000 dès l'exercice 2011 (précédemment CHF 1'000).

Les financements obtenus de tiers sur ces investissements portés à l'actif ont été enregistrés comme produits, puis affectés à un fonds. Ce fonds est dissous selon la méthode des produits différés de manière à couvrir totalement ou partiellement les amortissements constatés annuellement.

Les investissements non activés (inférieurs à CHF 3'000) sont directement enregistrés au compte de résultat dans un compte spécifique (charges d'investissement non activées).

Ces investissements représentent un montant de CHF 4'732.82 pour l'année 2012 (CHF 19'441.50 pour l'année 2011).

Les amortissements sur les bâtiments de Meyrin et Plan-les-Ouates sont calculés en fonction de la durée des droits de superficie accordée, de manière à ce que leur valeur résiduelle soit nulle à l'échéance de ces droits.

Comptes de régularisation du passif

Les comptes de régularisation du passif sont constitués par des engagements certains pour des prestations fournies par des tiers en 2012 (respectivement en 2011) mais facturées en 2013 (respectivement en 2012). Leur composition est présentée ci-dessous:

	31.12.2012 CHF	31.12.2011 CHF
CHARGES À PAYER		
Provision pour heures supplémentaires et vacances	112'665.43	146'883.75
Frais généraux à payer	69'042.19	42'894.21
Provision pour frais de chauffage	28'600.00	23'800.00
Sous-total «Charges à payer»	210'307.62	213'577.96
PRODUITS REÇUS D'AVANCE		
Don reçu d'avance (atelier peinture)	0.00	13'000.00
Acomptes versés par des participants aux séjours	25'570.00	90'456.00
Sous-total «Produits reçus d'avance»	25'570.00	103'456.00
AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION		
Divers comptes à analyser et à régulariser en 2012	0.00	21'072.73
Total «Compte de régularisation du passif»	235'877.62	338'106.69

Suite aux commentaires formulés par le Service du Contrôle Interne du Département, l'Association avait provisionné, pour la première fois en 2011, les heures supplémentaires et vacances pour un montant de CHF 146'883.75. Cette provision est déterminée précisément sur la base d'un décompte des heures supplémentaires effectuées et des vacances non prises, en prenant en considération les charges sociales y relatives.

Au 31 décembre 2012, cette provision a été ajustée par une dissolution de CHF 34'218.32, étant ainsi réduite à CHF 112'665.43.

Subventions cantonales et de la Ville de Genève

L'Association bénéficie de subventions monétaires et non monétaires prévues par le contrat de prestations pour trois des activités déployées par le CSP. Pour cette raison, l'Association présente un tableau pour les centres d'activités subventionnés, tableau basé sur le compte d'exploitation de l'exercice. Les subventions sont réparties conformément au contrat de prestations. Les autres produits et charges de l'Association sont répartis sur ces activités en fonction du nombre de collaborateurs affectés aux différents centres d'activités.

Les différentes prestations non monétaires fournies par le Canton et la Ville de Genève sont présentées ci-dessous:

Le terrain de la Renfile de Meyrin bénéficie d'un droit de superficie. Le loyer estimatif a été déterminé par la FTI pour les années 2012 respectivement 2011 à:

- subvention monétaire	30'660.00	30'660.00
-------------------------------	------------------	------------------

Le terrain de la Renfile Plan-les-Ouates est mis au bénéfice d'un contrat de superficie réduit à 1 CHF symbolique. Le Département des constructions et des technologies de l'information a estimé sa valeur pour l'année 2012 respectivement l'année 2011 à:

- subvention non monétaire	7'695.00	7'695.00
-----------------------------------	-----------------	-----------------

L'Atelier Galiffe est mis à disposition gratuitement. La valeur estimative est évaluée par le Département des constructions et des technologies de l'information a estimé sa valeur pour l'année 2012 respectivement l'année 2011 à:

- subvention non monétaire	12'663.00	12'663.00
-----------------------------------	------------------	------------------

D'autre part, la Ville de Genève met à disposition du « Vestiaire social » commun CSP-Caritas, une arcade dont le loyer annuel est estimé à CHF 57'720.00. La valeur accordée au CSP est donc de CHF 28'860.00 pour l'année 2012 (CHF 28'860 pour l'année 2011).

Ces prestations ont été enregistrées dans les comptes de l'Association comme subventions pour les années 2012 et 2011, puis neutralisées par l'enregistrement de loyers pour un même montant.